

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2024

PJL DDADUE - (N° 529)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD212

présenté par

M. Bouloux, rapporteur pour avis au nom de la commission des finances

ARTICLE 4

À l'alinéa 23, substituer au mot :

« entrer »,

le mot :

« être ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à clarifier le projet de loi.